

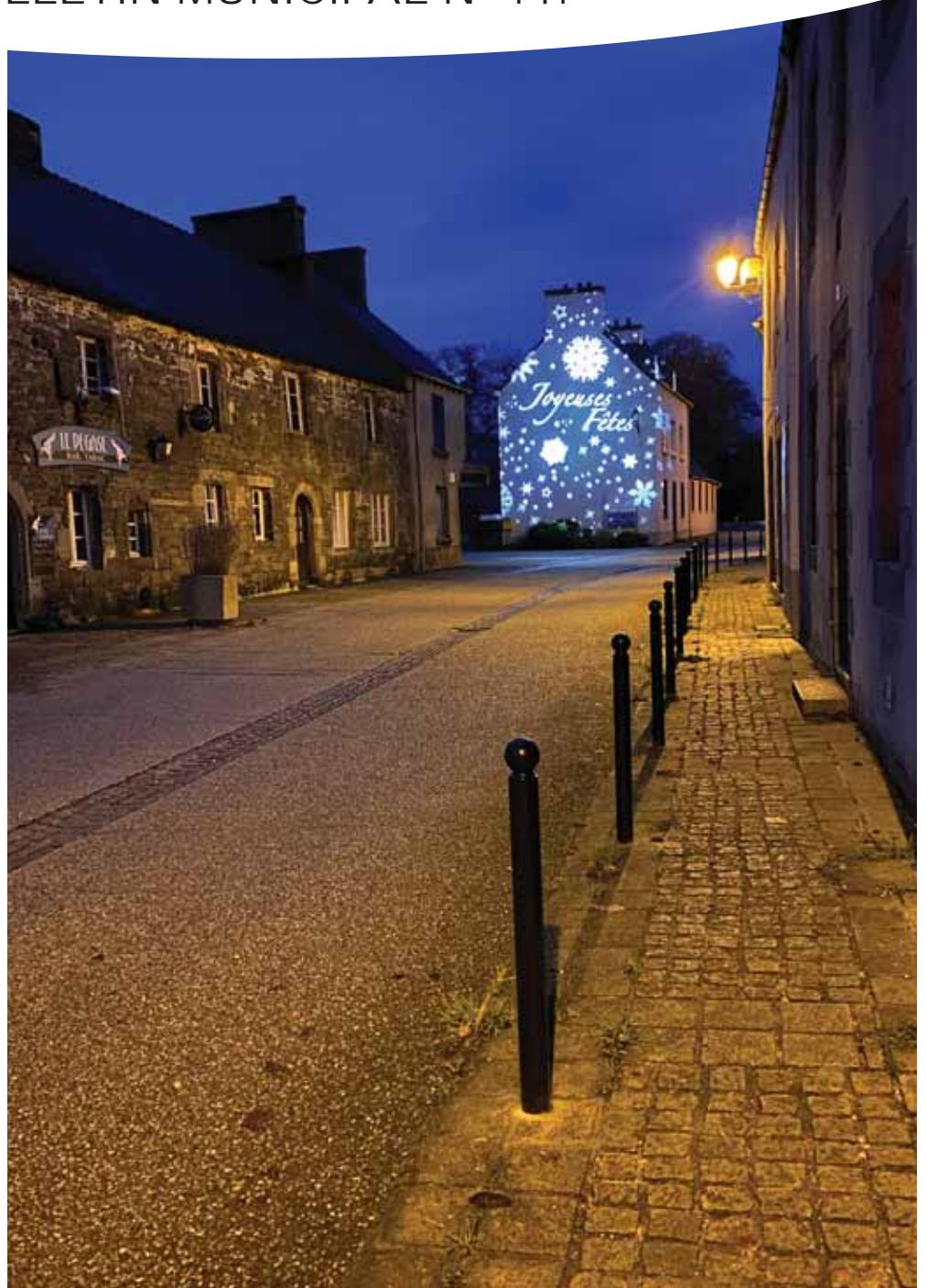


# KELEIER AR MERZHER

[www.lamartyre.fr](http://www.lamartyre.fr)

DÉCEMBRE 2020

BULLETIN MUNICIPAL N° 141



**Mairie** 4 Route de Ty-Croas  
Tél. : 02 98 25 13 19

**Adresse courriel :** [mairie@lamartyre.fr](mailto:mairie@lamartyre.fr) **Site :** [lamartyre.fr](http://lamartyre.fr)

**Ouverture :** Lundi, mardi, vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30  
Mercredi : 13h30-17h30 Jeudi et samedi : 9h00-12h00

Maire : **Chantal SOUDON**

Premier adjoint : **Jean-Michel DONVAL**  
Travaux (bâtiments - voirie) - Affaires économiques - Urbanisme

Deuxième adjointe : **Jacqueline TOURBOT**  
Finances - Budget – Affaires scolaires – Enfance – Jeunesse – Services à la population

Troisième adjoint : **Mickaël VAILLANT**  
Environnement – Agriculture – Vie associative – Animation – Sentiers de randonnée

Quatrième adjoint : **Roland LE TOULLEC**  
Affaires sociales - Communication - Bulletin municipal

<b>I Cantine</b>	2 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 10 76
	<a href="mailto:inscriptioncantine@lamartyre.fr">inscriptioncantine@lamartyre.fr</a>	
<b>I Bibliothèque</b>	4 Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 01
	<a href="http://www.biblio-lamartyre.fr">www.biblio-lamartyre.fr</a>	
<b>I Regroupement Pédagogique Intercommunal</b>		
	Ecole La Martyre (Primaire)	Tél. : 02 98 25 13 87
	Ecole Ploudiry (Maternelle)	Tél. : 02 98 25 13 76
<b>I Ecole Saint Joseph</b>	7 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 13 65
<b>I SIPP</b>	5 Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 16 52
<b>I Maison des enfants de Kerbrug</b>	Kerbrug	Tél. : 02 98 25 15 69
<b>I Maison du Plateau</b>	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 95

## URGENCES

<b>I Défibrillateur : place de l'église, mur du Point I</b>	
<b>I SAMU / Gardes médicales : .....</b>	15
<b>I Pompiers .....</b>	18
<b>I Gendarmerie .....</b>	02 98 85 00 82
<b>I Eau et assainissement : Eau du Ponant .</b>	02 29 00 78 78
<b>I EDF (dépannage) .....</b>	0810 333 029

Bulletin d'informations municipales  
édité par la commune de La Martyre  
4 Route de Ty-Croas  
29800 LA MARTYRE  
Tél. 02 98 25 13 19  
[mairie@lamartyre.fr](mailto:mairie@lamartyre.fr)

Diffusion : les exemplaires sont  
distribués au domicile des habitants  
de La Martyre.

Directrice de publication :  
Chantal SOUDON

Rédaction et photographies :  
Mairie - associations

Photos de couverture :  
Roland LE TOULLEC

Mise en page et impression :  
Guivarch Imprimerie  
Imprimé sur papier issu des forêts  
gérées durablement.  
Tirage : 400 exemplaires

Consultation du bulletin municipal sur  
le site de la commune  
<http://www.lamartyre.fr>



## LE MOT DU MAIRE

Habituellement, le « mot du maire » que j'écris à cette époque est aussi une invitation à toute la population pour participer à la cérémonie des vœux organisée au tout début de l'année qui va commencer. L'occasion de se rencontrer, de faire le point sur l'année écoulée et d'évoquer les projets.

Mais le contexte sanitaire, depuis de trop longs mois, balaie tous les rendez-vous et autres traditions qui rythmaient l'année. Et la cérémonie des vœux n'y échappe pas.

L'information qui vous est donnée au fil des Keleier Ar Merzher a relaté l'année qui se termine et tout ce qui fait la vie d'une commune : renouvellement de l'équipe municipale, les naissances, les décès, les permis de construire, les travaux etc .. Ont manqué, bien sûr, toutes les animations qui animaient notre cité.

Les travaux, ce n'est pas ce qui a manqué en 2020, tant mieux pour l'économie.

Pour 2021, le rythme ne va pas ralentir tant du côté des projets communaux (route de La Roche, rénovation de l'école), que de la poursuite de projets portés par d'autres structures (achèvement de la station d'épuration commune La Martyre/Ploudiry par la CCPLD, chantier pour le raccordement de la centrale Gaz de Landivisiau).

2021 verra aussi l'aboutissement de ce chantier attendu depuis de nombreuses années, le giratoire pour sécuriser le carrefour du Keff, que le Département va enfin mettre en œuvre.

Les semaines et mois qui viennent resteront encore comme une parenthèse, avec des masques, des gestes barrière. Il y manquera ces rencontres et relations humaines qui font beaucoup dans notre vie. Malgré tout, je souhaite à tous une très bonne année 2021, une année qui verra la fin de cette pandémie et permettra à chacun de repartir de plus belle. Soyez tous assurés que la mairie est à vos côtés.

Chantal SOUDON

## UR GERIG GANT AR VAEREZ

*Peurliesañ, ar « gerig gant ar vaerez » a skrivan er mare-mañ eus ar bloaz a vez ivez ur bedadenn evit tout an dud da gemer perzh e lid an hetoù aozet e penn kentañ-tout ar bloaz a zo o paouez komañs. Un digarez d'en em gavout, d'ober ar poent war ar bloaz paseet ha d'ober anv eus ar mennadoù.*

*Met gant ar gwall blegenn m'emaomp a-fet ar yec'hed, abaoe mizioù re hir zo, e vez skubet an holl emgavioù hag ar gizioù a roe lusk d'ar bloaz. Hag evel-se emañ kont gant lid an hetoù ivez.*

*An titouroù a roer deoc'h e Keleier Ar Merzher a gont ar bloavezh a zo o vont da echuiñ ha kement-tra a ra buhez ur gumun : an dud nevez e skipailh an ti-kêr, ar ganedigezhioù, ar marvioù, an aotreoù sevel, al labourioù ha kement zo. N'eus ket anv, evel-just, eus an abadennoù a lakae birvilh en hor c'hêr.*

*Al labourioù n'o deus ket graet diank e 2020, gwell a-se evit an ekonomiezh. Ne vo ket gorrekaet al lusk e 2021, ken a-fet raktresoù ar gumun (hent ar Roc'h, nevezin ar skol), ken a-fet ar raktresoù kaset war-raok asambles gant frammoù all (echuiñ purlec'h boutin Ar Merzher/Plouziri gant ar CCPLD, chanter evit juntañ ar gumun ha kreizenn Gaz Landivizio).*

*E 2021 e vo ivez termen ar chanter a c'hortozomp abaoe bloavezhioù zo : ar c'hroashent-tro evit suraat kroashent ar C'hef, a vo savet a-benn ar fin gant an Departamant.*

*Ar sizhuniou hag ar mizioù da zont a chomo c'hoazh evel ur maread a-gostez, gant maskloù, jestroù diarbenn. Ne vo ket eus an emgavioù hag eus an darempredoù etre an dud a ra kalz en hor buhez.*

*Daoust da gement-se e souetan deoc'h ur bloavezh mat e 2021, ur bloavezh ma vo echuet ar bandemiezh-se ha ma c'halla pep hini adkemer e hent gwelloc'h-gwell. Nebaon, emañ an ti-kêr en ho kichen.*

## SOMMAIRE

### Mémento

Mot du maire.....	P. 1
Infos mairie.....	P. 2
Rappel actualités.....	P. 3
Sapin malin.....	P. 4



Le point sur les chantiers .....	P. 5
La MAM .....	P. 5
Les conseils municipaux.....	P. 6
La CCAS.....	P. 7
Chasse et confinement .....	P. 7
La Paroisse.....	P. 8

### Du côté des associations :

• Bibliothèque.....	P. 9
• Anciens combattants .....	P. 10
• Ener'gym.....	P. 10
• Club de Hand.....	P. 11
• Le Plateau en folie .....	P. 11
• Noël à l'école Saint-Joseph.....	P. 12
• Club des Bruyères .....	P. 12
• Souvenirs d'enfance.....	P. 13
• La photo de classe .....	P. 14



## I URBANISME

### Déclaration préalable déposée en mairie :

- Le 7/12 : Jean-Claude BOULCH, Isoat : isolation thermique par l'extérieur de l'habitation;

### Déclarations préalables accordées :

- Le 23/11 : Léontine KERRIOU, 2 Route d'Irsiry : peinture des volets.
- Le 23/11 : Paulo TEIXEIRA EIRAS, 6 Ar Menez : extension d'habitation.

*Nombre de déclarations préalables reçues en 2020 : 9*

### Permis de construire déposé en mairie :

- Le 24/10 : Régis AVETAND et Denise LE ROUX, 8 bis rue du Pradoc à Ploudalmézeau : habitation au 10 bis Rue de l'enclos.

### Permis de construire accordés :

- Le 27/11 : SCEA DES AJONCS à Roholloc : construction d'un bâtiment d'engraissement et d'un local d'embarquement.
- Le 10/12 : COMBOT Georges, 16 allée des genêts à Landerneau : division d'une parcelle pour construction d'un lot.

*Nombre de permis de construire reçus en 2020 : 5*

*Nombre de certificats d'urbanisme instruits en 2020 : 39*

## I COLLECTE DES CONTENEURS COUVERCLES JAUNES ET VERTS

**Déchets ordures ménagères : poubelle verte**

**Déchets recyclables : poubelle jaune**

**Collecte le mardi au domicile en alternance.**

Si le mardi est férié, la collecte est retardée au lundi suivant dès 5h00 du matin.

Le calendrier de collecte est disponible sur [ccpld.bzh](http://ccpld.bzh)

**RAPPEL** : les poubelles sont à rentrer dès la vidange des poubelles effectuée.

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), adressez-vous directement au service environnement de la Communauté de communes, **ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine) // ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h // 13 h 30 à 17 h.**

Tél. 02 98 21 34 49

### Tarifs des bacs verts et jaunes :

Bac roulant vert ou jaune 180 l. : 15e et 240 l. = 16e  
 Tarifs des composteurs (*composteurs en bois*) :  
 300 l. = 20e // 600 l. = 25e.



## I JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNE

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation sera délivrée. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours et examens divers.

## I ETAT CIVIL DU 4<sup>EME</sup> TRIMESTRE

### Naissances :

19/10 : Agathe, Sylvie, Manuela LAVANDIER, 9 Le Keff.  
 20/11 : Swann SAUSSEAU KERRIEN, 4 Lann Ar Merzher.  
 27/11 : Mathys JAOUEN, Le Cann.

### L'état civil de l'année 2020 :

- 9 enfants, 7 filles et 2 garçons
- Leurs prénoms : Cassandra, Ambre, Emma, Anna, Romane, Rose, Agathe, Swann, Mathys.
- 3 décès
- 1 mariage
- Population INSEE au 01/01/2021 = 753 habitants

## I CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Les demandes sont désormais à saisir en ligne, sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)

Pour la carte d'identité : après avoir saisi votre demande sur internet, il vous faut prendre rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif spécifique, au plus près (Landerneau, Sizun)

**Rappel des contacts de l'état civil de :**

**LANDERNEAU : 02 56 31 28 21**

**SIZUN : 02 98 68 80 13**

Pour les personnes ne disposant pas d'ordinateur, adressez-vous à vos proches et demandez leur de vous créer un compte sur cette application ANTS.

Il conviendra de noter et de conserver précieusement l'identifiant et le mot de passe.

Cette précaution facilitera les démarches ultérieures en offrant notamment un gain de temps.

**Verre et textiles Eco-point** : route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau.

**Déchets verts UNIQUEMENT : aire intercommunale de Keravel** (route de Ty-Croas).

**Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.**

**Déchetteries de St-Eloi, Plouédern, Daoulas** (Autres déchets)

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

**Aire de St Eloi, Plouédern : 02 98 85 19 50**

**Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60**

**Horaire d'hiver (01/11 au 28/02) :**

9h/12h//14h/17h30

**Horaire d'été (01/03 au 31/10) :**

9h/12h // 14h/19h



## I MATINÉE NETTOYAGE AU CIMETIÈRE



Le 10 octobre dernier, en prévision de la fête de la Toussaint, le chantier de nettoyage du cimetière a été mené tambour battant par la vingtaine de bénévoles, tous bien équipés, qui avaient terminé leur mission vers 11 h. Il restait le temps d'aller prendre un pot offert par la commune au bar du Keff avant le repas de midi.

Depuis 4 ans maintenant, plus aucun produit herbicide n'est utilisé au cimetière. L'entretien se fait par un désherbeur mécanique passé régulièrement par les agents du SIPP. Le chantier citoyen vient peaufiner le travail.

## I PLANTATION DES BULBES AUTOMNE 2020



### Le 13 novembre

Au petit matin, la société Verver a commencé la plantation mécanisée des bulbes de narcisses en complément de ceux déjà existants.

Il n'aura fallu que quelques heures, sous un ciel peu clément, pour enfouir les 9000 bulbes qui fleuriront au prochain printemps.

Avec Ronan Donval (SIPP) pour l'alimentation de la machine, le travail a été rondement mené.



## I BOIS DE CHAUFFAGE

La commune vend du bois sur pied cet hiver :

**Tarif : 30€ la corde**

Opération réservée aux habitants de la commune.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie (priorité par ordre chronologique).

Renseignements en mairie.

# I SAPIN MALIN / OFFREZ-LUI UNE SECONDE VIE

A La Martyre, le 15 janvier de 10h à 12h30.

## I SAPIN MALIN : UNE SECONDE ÉDITION DANS 13 COMMUNES

C'est la vedette de nos fêtes de Noël, pour qu'il continue à briller, plutôt que de le jeter, offrez-lui une deuxième vie, faites-le broyer !

Pour cette deuxième édition, la CCPLD organise 14 rendez-vous dans 13 communes du territoire. Du 6 au 16 janvier, les habitants pourront broyer leurs sapins de Noël gratuitement aux dates et horaires indiqués sur notre site web et sur les sites web des communes.

Tous les habitants de la CCPLD peuvent se rendre à n'importe quelle date dans la commune de leur choix, l'essentiel étant de réussir à broyer son sapin !

## I BROYER SON SAPIN DEVIENT UTILE : OFFREZ-LUI UNE SECONDE VIE !

Comment se déroule la collecte des sapins ?

Deux options sont possibles :

■ soit les habitants déposent leur sapin « nu » c'est-à-dire sans pied, socle, pièce en métal, sac à sapin ou décoration quelques jours avant la date de collecte indiquée sur notre site internet. Une banderole prévue à cet effet sera disposée sur le lieu de broyage quelques jours auparavant. Les sapins déposés seront broyés aux jours et horaires indiqués sur notre site web et sur les sites web des communes ;

■ soit les personnes souhaitent broyer leur sapin « en direct » sur place aux jours et horaires indiqués sur notre site web et sur les sites web des communes.

Une association du territoire procèdera au broyage et remettra le broyat aux usagers (pensez à apporter votre sac). L'objectif est de récupérer, dans la mesure du possible, le maximum de broyat de sapins pour que les habitants l'utilisent dans leur jardin ou potager comme désherbant naturel, pour le compost ou le paillage. Le broyat de sapins est ainsi utilisé comme anti-limaces naturel par exemple.

Sur place, des documents sur le paillage, le broyage et le compostage seront distribués. Des conseils sur les techniques de jardinage au naturel et compostage seront parfois dispensés par le service environnement de la CCPLD. **Pour toute question éventuelle sur ce dispositif, vous pouvez contacter notre service environnement par mail à [environnement@ccpld.bzh](mailto:environnement@ccpld.bzh) ou par téléphone au 02 98 21 34 49.**



Broyage des sapins Parking de la Maison du Plateau  
le vendredi 15 janvier 2021 de 10h00 à 12h30.

Dépôt possible des sapins dans l'enclos prévu à cet effet sur le parking dès le 4 janvier.  
A l'issue de l'opération "Sapin malin" il sera possible de récupérer du broyat (apportez son sac).

## I SOYEZ CULOTTÉS : TESTEZ LES COUCHES LAVABLES !

La Communauté de communes favorise le test et/ou l'achat de couches lavables pour les habitants. Deux actions sont proposées : un kit d'essai prêté gratuitement pendant un mois ainsi qu'une aide à l'achat pour les personnes qui souhaiteraient se lancer dans la durée.

Entre 4 000 et 5 000 couches jetables sont utilisées par enfant de la naissance à l'acquisition de la propreté ce qui représente près d'une tonne de déchets pour un budget moyen de 1000e.

### Gagnez au change avec les couches lavables

Alternative écologique, économique et saine aux couches jetables, les couches lavables n'ont plus rien à voir avec les langes d'autrefois : motifs colorés, boutons pressions ou scratch, imperméables, film protecteur pour les selles, ou encore système tout-en-un... Faciles à utiliser, leur coût de revient est aussi deux fois moins cher que les couches jetables (environ 600e entretien compris pour le 1<sup>er</sup> enfant ; gratuit pour les enfants suivants). Les couches lavables sont respectueuses de l'enfant et de l'environnement.

**Pas encore convaincu ? Besoin de comparer, d'essayer pour vous faire une idée ? Soyez culotté, testez-les ! Pour cela, la Communauté de communes met à votre disposition gratuitement un kit d'essai pour une durée d'un mois !**

La collectivité propose également de vous aider financièrement pour l'achat des couches lavables :

- 100e\* d'aide à l'achat pour des couches neuves ou
  - 50e\* d'aide à l'achat pour des couches d'occasions.
- (\* pour l'achat minimum de 15 couches)

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre le service environnement au 02 98 21 34 49 ou par mail à [environnement@ccpld.bzh](mailto:environnement@ccpld.bzh)



# I LE POINT SUR LES CHANTIERS

## ■ LES ROUTES

### Travaux sur la RD 764 entre Ty-Croas et le Keff

Les travaux seront suspendus pendant les fêtes de fin d'année. Ils reprendront dès le 4 janvier 2021 sans perturber la circulation jusqu'au 11 janvier 2021 où l'alternat sera reposé. L'entreprise Fayat a prévu de finir les travaux sur la RD 764 fin février 2021.

## ■ TRAVAUX SUR LA ROUTE DU COGUEN

Dorénavant jusqu'à la fin des travaux prévue fin février, seuls les riverains sont autorisés à emprunter la route du Coguen.

L'accès se fait par la RD 764, celui par la RD 35 est barré.



## ■ LES QUAIS DE BUS : CHANTIER ACHEVÉ

Ça y est, les quais de bus sont opérationnels Route de Ploudiry, depuis les vacances de la Toussaint.

L'un permet de faire monter les enfants qui se rendent au collège de Sizun et dans les lycées de Landerneau et l'autre permet de les déposer à leur retour. Plus de 30 élèves les empruntent tous les jours.



## ■ L'ÉGLISE

Pour éviter les mauvaises surprises des pluies d'hiver, la commune effectue des travaux d'étanchéité de la couverture de l'église, induisant des travaux de menuiserie et de maçonnerie.

Un autre programme de travaux est à l'étude, notamment au niveau de la sacristie.



# I LA MAM « MARMOTS ET COMPAGNIE » OUVRE EN FÉVRIER 2021

La MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) au 26 Lann Ar Merzher va bientôt ouvrir ses portes. Nous espérons une ouverture courant Février.

Nous disposons de 12 places pour accueillir vos bambins de 10 semaines à 6 ans.

Si vous souhaitez visiter la MAM et nous rencontrer, vous pouvez nous joindre par téléphone au **06.47.82.30.96** par mail : [mam.lamartyre@gmail.com](mailto:mam.lamartyre@gmail.com) ou sur **Facebook : marmots et compagnie**.

Il y a également une cagnotte "Leetchi" en ligne jusqu'à début janvier pour nous aider à payer les premiers loyers ainsi que les électroménagers. On remercie du fond du cœur toutes les personnes qui nous ont aidées dans notre projet, et pour tous les dons reçus. Un grand merci.

Maureen Borgne, Laetitia Lenfant et Marion Rivoalen.



# I AU FIL DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

I REUNIONS DU 21 SEPTEMBRE – 9 NOVEMBRE – 7 DECEMBRE 2020

## Composition de la Commission communale des affaires sociales

Le maire rappelle les élus déjà membres de la commission communale des affaires sociales : Roland LE TOULLEC, adjoint délégué, Jacqueline TOURBOT et Rémy JESTIN.

Pour compléter l'équipe, il est proposé de désigner : Virginie BAILLOU, Janine LE LANN, Marie Annick L'ERROL, Monique STEPHAN et Robert TOURBOT.

➔ **Accord, à l'unanimité, du CM.**

## Autorisation pour signer des conventions avec la Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas (CCPLD)

Accord du CM pour demander l'assistance (AMO) de la CCPLD pour :

- choisir le Maître d'œuvre (marché public) dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'école publique.
- passer le marché à bons de commandes des travaux de voirie pour la durée du mandat.

## Mission de maîtrise d'œuvre : Aménagement des abords de la MAM, de la Maison des enfants et de la route de La Roche

Le maire rappelle au Conseil que la réflexion de :

- sécuriser les abords et les circulations autour de la Maison des enfants;
- ceux de la MAM qui accueillera bientôt des parents avec leur bébé;
- ainsi que, plus globalement, l'accès du bourg par la route de La Roche et le quartier de Kerbrug est en cours depuis le printemps.

Une rencontre avec les riverains de Kerbrug avait permis à la Municipalité de mieux cerner les améliorations à apporter pour permettre à chacun de se déplacer en toute quiétude.

Une première étude succincte élaborée par le bureau d'études ING Concept a permis de se positionner pour déposer un dossier de subvention « amende de police » au titre de la sécurisation de la voirie auprès des services du Conseil départemental fin juillet.

Une esquisse de ces aménagements a été présentée au Conseil. Le projet revu en fonction des premières remarques des élus sera présenté en commission «travaux» semaine 48. Il fera ensuite l'objet d'une présentation aux riverains et utilisateurs des équipements fin novembre, si la conjoncture sanitaire le permet.

Le maire propose de poursuivre le projet entamé avec le bureau d'études ING CONCEPT de Landivisiau en lui confiant la maîtrise d'œuvre. Cette mission est formalisée par la signature d'une convention. Les frais s'élèvent à un montant TTC de 6 300.00 e.

➔ **Accord du Conseil à l'unanimité.**

## Missions de maîtrise d'œuvre (architecte et bureau d'études thermiques) : Réhabilitation de l'école publique :

Le maire rappelle qu'un audit a été réalisé en début 2020, à la demande de la commune pour un diagnostic technique global de l'école publique par

le cabinet d'architecture ARKO de Landerneau en collaboration avec le bureau d'études thermiques GES de Daoulas.

Ce diagnostic a été rendu en juillet dernier avec un ensemble de préconisations permettant d'améliorer le confort et l'efficacité énergétique de ce bâtiment, correspondant à l'extension réalisée en 2003.

Au vu du montant et de la nature des travaux exposés, la commune a demandé une assistance à maîtrise d'Ouvrage auprès de la Communauté de communes afin de l'aider à prioriser les travaux de réhabilitation des locaux.

C'est chose faite et un premier scénario de travaux pour un montant estimé d'environ 210.000e a été retenu. L'opération atteindrait un montant total de 253.000e HT, frais d'études et divers compris.

**Le maire propose au Conseil de confier la maîtrise d'œuvre de ces travaux aux cabinets ARKO et GES précités.**

➔ **Accord du Conseil à l'unanimité.**

## Animation Art et Territoire : collaboration financière au projet de l'Atelier culturel de Landerneau. Signature d'une convention.

Le maire rappelle au Conseil que La Martyre fait partie des 8 communes de la CCPLD qui recevront du 14 au 30 mai prochain des artistes dans le cadre d'une animation autour de l'art contemporain.

L'Atelier Culturel a été mandaté par la CCPLD pour être le porteur du projet, dont le budget total s'élève à 280000e. **Une participation de 2000e est demandée à notre commune.**

➔ **Accord du Conseil à l'unanimité.**

## Aides sociales communales : modalités d'attribution

Dans le cadre de sa politique sociale, la commune participe directement à la prise en charge partielle ou intégrale pour des services communaux : prise en charge de 0.60e par repas pris à la cantine de La Martyre, abonnement annuel gratuit à la bibliothèque.

Pour ces deux aides, le maire propose que la condition de ressources pour en bénéficier soit : avoir un quotient familial CAF inférieur à 650e/ mois.

➔ **Accord du Conseil à l'unanimité.**

## Présentation par le maire des RPOS (Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public) de l'eau potable, de l'assainissement collectif, et non collectif pour l'année 2019.

Compétences exercées par la Communauté de communes.

## Présentation par le maire du rapport d'activité 2019 de la Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas.



# I CCAS

Les membres de la commission d'action sociale, installée lors du conseil municipal de rentrée, se sont réunis pour la première fois le 24 septembre.



Chantal Soudon  
Maire



Roland Le Toulec  
Adjoint au maire  
Délégué aux affaires  
sociales



Jacqueline Tourbot  
Adjointe au maire



Rémy Jestin  
Conseiller municipal



Robert Tourbot



Janine Le Lann



Monique Stéphan



Marie-Annick L'Errol



Virginie Bailou

Cette première réunion a été l'occasion de rappeler le rôle des membres de la Commission, tous tenus au secret professionnel, ainsi que les différentes actions et partenariats engagés à ce jour dans le cadre de l'action sociale à La Martyre.

Et puis, cette année, contexte sanitaire oblige, l'une des actions emblématiques de la commission, le repas des « anciens » (+70 ans), a dû être adaptée, transformé en un « bon » pour un repas à emporter ou à prendre sur place à l'Auberg'ine à Ty Croas. Nos aînés en EPHAD, qui ne pouvaient bénéficier de ce bon, ont reçu la visite de membres de la commission, avec un petit colis de « lichouseries ».

## Aides financières attribuées aux habitants de la Commune de La Martyre

### Aide par repas pris à la cantine :

- 0,60e/repas
- Si QF (quotient familial) de la famille inférieur à 650e
- Examen de l'attribution au moment de la rentrée scolaire

### Aide pour l'adhésion annuelle à la bibliothèque (Arts et Culture sur le Plateau)

- Adhésion familiale prise en charge intégralement si QF inférieur à 650e

### Octroi de prêt sans intérêt

- Analyse individualisée du dossier
- Montant maximum de 1000e
- Remboursement en échéances mensuelles de 50e
- Sur présentation de justificatifs (versement de la somme directement aux créanciers)

### Autres

- Accès à l'épicerie Sociale (Landerneau)
- Colis d'urgence alimentaire
- Garantie de la Commune pour dépenses urgentes et indispensables (ex : bon essence)
- Accès privilégié à la Recyclerie (Plouédern)
- Soutien à l'élaboration du budget familial.



Fédération Départementale  
Des Chasseurs du Finistère

# I CHASSE ET CONFINEMENT

Souvent mal comprise, la pratique de la chasse est très souvent décriée, elle l'a été notamment durant cette période de confinement. Pourtant, la chasse et les chasseurs, participent à la mise en valeur, à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Son objectif est simple : le maintien de l'Equilibre Agro-Sylvo-Cynégétique (EASC).

Il s'agit de maintenir une situation où ni la faune, ni les activités de productions ne s'entravent les unes les autres. L'homme ayant, depuis longtemps, étendu son influence sur l'ensemble du territoire national, il est rare que la faune sauvage évolue au sein des terroirs non-anthropisés. Si la présence d'une faune variée est indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes, et appréciée par tous les admirateurs de nature, elle devient problématique dans le cas de dégâts excessifs aux cultures, aux élevages, aux plantations, aux biens et aux personnes.

L'EASC contribue à la gestion durable du patrimoine faunique et de ses habitats, elle-même considérée comme d'intérêt général.

De par ses activités, la chasse et donc le chasseur, participe au maintien de cette EASC.

## Mais comment ?... Explication :

Par leurs connaissances fines du terrain et par l'importance des surfaces concernées, les acteurs cynégétiques (chasseurs, sociétés de chasse) sont d'excellentes et efficaces sentinelles de la nature. Le maillage du réseau cynégétique, à la fois dense et étendu, permet une connaissance rapide et solide de l'état des populations de la faune chassable. Cette connaissance permet de maîtriser l'expansion de certaines espèces pouvant porter atteinte à la sécurité publique (collisions routières, maladies, etc...) et économique, telle que les dégâts causés aux cultures agricoles.

Seule la chasse permet aujourd'hui de contrôler certaines espèces comme le sanglier, le chevreuil, le cerf, le ragondin. C'est justement pendant cette période de confinement (novembre et décembre) que les prélèvements de ces espèces sont les plus importants (42%) et indispensables, permettant ainsi de conserver cet équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Ces informations sont souvent mal connues du grand public qui ne perçoit pas toujours les enjeux de cette activité. Il est bon de pouvoir communiquer davantage et expliquer pourquoi, les chasseurs sont des acteurs incontournables de la gestion de la biodiversité ordinaire.

# I COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE LOCALE DU PLATEAU DE PLOUDIRY.



Ploudiry- La Martyre- Loc-Eguiner-Le Tréhou-Tréflévénez

## Planning des messes et célébrations 1<sup>er</sup> trimestre 2021

- 24 Décembre : Veillée de Noël à La Martyre, à 19h
- 25 décembre : messe à La Martyre à 9h30, animée par Ploudiry.
- 27 décembre : messe à Tréflévénez, à 9h30.
- 3 janvier 2021 : messe à Le Tréhou à 9h30.
- 10 janvier : messe à La Martyre à 9h30.
- 17 janvier : messe à La Martyre, animée par Ploudiry, à 9h30
- 24 janvier : messe à Loc-Eguiner, à 9h30.
- 31 janvier : messe à Tréflévénez, à 9h30
- 7 février : messe à Le Tréhou, à 9h30
- 14 février : messe à La Martyre, à 9h30
- 21 février : messe à La Martyre, animée par Ploudiry, à 9h30
- 28 février : messe à Loc-Eguiner, à 9h30
- 7 mars : messe à Loc-Eguiner, à 9h30
- 14 mars : messe à La Martyre, à 9h30.
- 21 mars : messe à La Martyre, à 9h30
- 28 mars : messe à La Martyre, animée par Ploudiry, à 9h30.

Pendant le confinement il n'y aura pas de messe à la chapelle de Ploudiry.

**Vous trouverez les informations paroissiales dans les églises ouvertes ou sur le site du diocèse de Quimper : [diocèse-quimper.fr](http://diocèse-quimper.fr) (puis Paroisse Notre Dame de tout remède en Pays de Landerneau)**

Une permanence est assurée le samedi matin à la Maison Paroissiale :  
2A rue de l'enclos à Ploudiry de 10h30 à 11h30. Tél : 02 98 25 12 43

## Humour : Un Noël un peu spécial (Protocole d'établissement des crèches pour Noël 2020)

- 1- Un maximum de quatre bergers seront autorisés dans la crèche. Tous devront porter le masque et respecter la distanciation sociale.
- 2- Joseph, Marie et l'enfant Jésus pourront rester ensemble, vu qu'ils font partie de la même famille.
- 3- L'âne et le boeuf doivent détenir un certificat de non-contamination délivré par l'AFSCA
- 4- Les rois mages seront tenus à une quarantaine de 15 jours, qu'ils disposent ou non d'un test COVID négatif, vu qu'ils viennent de l'extérieur de l'espace Schengen.
- 5- La paille, la mousse, les branches de sapin et autres décorations seront désinfectées à l'alcool.
- 6- L'ange survolant la crèche ne sera pas autorisé, en raison de l'effet aérosol produit
- 7- Le chœur sera restreint à un seul participant, en raison du risque de contamination.
- 8- Aucun berger ne sera âgé de plus de 65 ans : catégorie à risque.
- 9- Tous les participants non essentiels (Romains, Pêcheurs, ...) seront interdits.
- 10- Pilate expliquera à tous les participants autorisés comment se laver les mains !



*Texte confié par deux paroissiens (Il est bon de rire ou de sourire dans cette période morose !)*



# I BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTYRE



L'équipe de la bibliothèque a encore été cette année sur tous les fronts. Nous avons dû organiser l'accès à la bibliothèque lors de la levée du 1<sup>er</sup> confinement, avec la désinfection des mains, du matériel et des locaux, ainsi que la gestion du nombre de personnes présentes, conformément aux recommandations sanitaires. Profitons de ces lignes pour remercier Lili, employée municipale à La Martyre, qui assure toujours le respect de ce protocole.

Le « clic & collecte » fonctionne toujours pour les abonnés qui peuvent ainsi profiter des dernières nouveautés acquises par la bibliothèque. Ces nouveaux ouvrages ont pu être approvisionnés grâce aux cotisations des adhérents et aux subventions des trois communes.

La consultation du catalogue de la bibliothèque incluant la disponibilité des ouvrages, est possible depuis le site [www.biblio-lamartyre.fr](http://www.biblio-lamartyre.fr). Un simple courriel à [bibliothequedelamartyre@orange.fr](mailto:bibliothequedelamartyre@orange.fr) permet de réserver les ouvrages souhaités, ouvrages qui sont ensuite à récupérer (après mail de confirmation) à la bibliothèque aux heures d'ouverture. Pour les adhérents n'utilisant pas Internet, il leur est possible de laisser un message sur le répondeur au 02.98.25.13.01, avec éventuellement quelques indications sur les sujets ou ouvrages souhaités. Une sélection de livres est alors préparée pour être récupérée toujours aux heures d'ouverture, suite à notre appel de confirmation.

Par ailleurs, les boîtes à lire continuent de fonctionner et sont alimentées régulièrement par la bibliothèque et la communauté des utilisateurs.

Les animations à destination des enfants n'étant pas possibles dans nos locaux, Françoise, bénévole à la bibliothèque, s'est déplacée dans les deux écoles maternelles du Plateau pour proposer une séance de Kamishibai (紙芝居). Ce petit théâtre d'origine japonaise permet de raconter des histoires aux enfants en faisant défiler des illustrations dans un cadre en bois. Très attentifs, les enfants ont, entre autres textes, découvert le conte d'Andersen : « Les habits neufs de l'empereur ». Cette animation qui a recueilli l'aval des institutrices, devrait être reconduite sous la même forme chaque trimestre.



**A l'école Saint Joseph, Françoise en plein conte, devant une foule subjuguée.**



*Toute l'équipe de la bibliothèque vous présente  
ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !  
Bloavezh Mat !*



## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS



La cérémonie du 11 novembre a été célébrée suivant les directives ministérielles et en respectant les mesures sanitaires actuellement en vigueur.

Étaient présent(e)s : M<sup>me</sup> Chantal Soudon, maire.  
M. Patrick Laurens, conseiller délégué.  
M. Yves Le Lann, responsable du secteur 12.  
M. Didier Guérin, Président de la section locale.  
M. Roland Le Toullec, porte-drapeau.

M<sup>me</sup> le maire a lu la lettre de M<sup>me</sup> Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, dont voici un extrait :

« Vous le savez, les cérémonies du 11 novembre revêtent cette année une importance particulière. Il s'agit du centenaire du choix du Soldat inconnu, le 11 novembre 1920. Ce soldat inconnu symbolise le sacrifice de femmes et d'hommes, combattants de tous les conflits, dont le souvenir fait partie intégrante de nos mémoires nationales, locales mais aussi familiales et individuelles. Ce jour marquera également l'entrée de Maurice Genevoix au Panthéon et à travers lui, ceux de 14, dont il se fit le si brillant étendard. »

Les noms des 20 militaires morts au combat au cours de l'année écoulée ont été ensuite énoncés.

Une gerbe, offerte par la municipalité, a été déposée au pied du monument aux morts suivie par une minute de silence.

Cette commémoration s'est déroulée dans les mêmes circonstances dans les communes de : Loc-Éguiner, Ploudiry et Tréflévenez, qui font aussi partie de la section locale du plateau.

**La section locale des anciens combattants vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.**



## ENER'GYM



La saison avait bien démarré en Septembre avec un protocole adapté à la situation sanitaire et validé par le SIPP.

Nous étions tous heureux, animateurs et adhérents, de nous retrouver et surtout de pratiquer notre activité sportive.

Hélas, un nouveau confinement stoppe les cours à la Maison du Plateau.

Pendant ce confinement, l'activité continue... mais chacun chez soi.

Nos 5 animateurs vous préparent des séances à réaliser à domicile.

C'est simple et facile à télécharger.

Essayez, ça fait du bien au corps, mais aussi au moral !

Le bureau actuel continue d'assurer la vie administrative de l'association, c'est essentiel pour la reprise des cours.

Nous souhaiterions étoffer ce bureau par l'ajout de personnes à l'aise avec la communication. Nous avons besoin de faire fonctionner le site

internet, de faire passer des informations avec de la réactivité, de créer un lien entre les animateurs et les adhérents...

Cela prend très peu de temps pour qui est à l'aise avec les outils informatiques.

Nous avons aussi besoin de nouvelles personnes pour faire vivre l'association, apporter des idées...

A raison d'à peine 3 réunions par an, chacun pourrait s'investir un peu... pour que les cours puissent se poursuivre sur le plateau.

Merci, de nous faire part de vos idées, mais aussi de votre bonne volonté à faire fonctionner cette belle association.

Nous restons à votre écoute.

L'association continue de fonctionner à distance dans l'attente de nous retrouver ensemble.

**ENER'GYM, vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année...différentes certes !  
Et une bonne année 2021.**

Le bureau de Ener'gym  
**Contact : Tiphaine : 07 83 23 42 24**  
[energylamartyre@gmail.com](mailto:energylamartyre@gmail.com)



## I CLUB DE HAND



Après une première période interrompue liée à la crise sanitaire du Covid de plus de 6 mois, les handballeurs du Ploudiry Sizun Handball ont repris le chemin des terrains de handball, sous la tutelle d'un nouveau bureau dont 2 coprésidents Michel LE GARREC et Myriam CREACH.

La saison 2020-2021 a démarré tout en respectant les règles sanitaires, avec de nouvelles recrues Jonathan Prati, salarié du club en formation «Educateur Handball» à la ligue de Bretagne de Handball, Benjamin Dias Dos Santos entraîneur des séniors filles dont coach des SF1 et Dominique Ollivier, entraîneur et coach des séniors gars. Les équipes ont pu jouer quelques matchs en amical et en championnat. La Porte Ouverte organisée le 19 septembre a accueilli plus d'une centaine de personnes tout au long de l'après-midi. Les enfants ont ainsi découvert le handball avec leurs copains d'école et pour certains signer une licence.

Pour cette saison le club dénombre 11 équipes. Les Séniors Filles 1 évolue en Nationale 3, les Séniors Filles 2 en 1ère Division Territoriale, les Séniors Gars en 2ème Division Territoriale. Une équipe Loisirs, sous l'impulsion d'anciens joueurs, s'est recrée et joue le jeudi à Ploudiry pour les matchs à domicile.

Du côté des plus jeunes, les -15 filles sont dirigées par Juliette Magoaric (qui évolue en Senior Filles 2). Jonathan Prati, de son côté, coach l'équipe des -13 filles. Concernant les -11, l'équipe des

Portes ouvertes du 19/09/2020 Match -11 gars / -13 filles





garçons est suivie par Nicole Boucher et la gestion de l'équipe des filles est assurée par quelques volontaires séniors (Margaux, Nolwenn, Mathilde et Laura). Irène Vaillant, quant à elle, est en charge de l'équipe des -9. Enfin, les plus jeunes peuvent venir découvrir le hand-ball en participant aux séances de "baby hand" le samedi après-midi tous les 15 jours sous la houlette de Jonathan.

Pour l'heure, la saison est interrompue et nul doute que tous nos licenciés ont hâte de reprendre les entraînements et les matchs à Ploudiry et Sizun.

**Si vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :**

[ploudiry.sizun.handball@gmail.com](mailto:ploudiry.sizun.handball@gmail.com)

 <https://www.facebook.com/ploudirySizunHandball/>  
 <https://www.instagram.com/ploudirysizunhandball/>

## I LE PLATEAU EN FOLIE

Vive 2021 ! Le Plateau en folie avait bien commencé l'année 2020. La construction du char avançait normalement, la soirée Crêpes s'était bien déroulée et le rassemblement des schtroumpfs avait permis d'établir un nouveau record.

Puis patatras. Le monde s'est arrêté de tourner ou presque.

Gageons que l'année 2021 nous apporte au moins la reprise rapide d'une vie normale sur le plan familial et professionnel, mais aussi associatif et festif !

Le Plateau en Folie a reporté son Assemblée Générale à une date qui sera fixée quand la situation sanitaire le permettra.

La soirée Crêpes qui se tient habituellement fin janvier est reportée également.

Mais le travail sur le char devrait pouvoir reprendre en février.

Car le carnaval est programmé les 23, 24 et 25 avril 2021.



Bien sûr toute cette activité dépendra des conditions sanitaires en vigueur. Nous serons prêts !

*Le Plateau en Folie vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs voeux pour l'Année 2021.*

**Vous pouvez suivre notre actualité sur notre page facebook : Le plateau en folie.**



## I NOËL À L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

La situation actuelle ne nous empêche pas de vivre des moments forts ensemble un peu différemment.

Il était important de vivre cette attente de Noël avec un temps fort où quatre ateliers ont été proposés par les enseignantes qui se déplaçaient dans chaque classe : créer un ciel de cœurs avec un mot se rapportant à Noël, parler de Noël en langage et le dessiner, danser et chanter ensemble, raconter l'histoire de Noël.

Les enfants ont aimé cette journée, de belles émotions partagées ensemble, une belle ambiance profitable aux petits et aux grands !

L'école St Joseph souhaite de belles fêtes de fin d'année à toutes et tous, prenez bien soin de vous et de vos proches.



## I CLUB DES BRUYÈRES DE LA MARTYRE-TRÉFLÉVÉNEZ

En cette fin d'année 2020, le club des Bruyères est, lui aussi, « en sommeil ». Pas de sorties, pas de Kig ha Farz, pas d'assemblée générale...

Comme pour tout un chacun cette période de pandémie nous affecte. Plus de rencontres le jeudi, plus de jeux, plus de cafés ensemble...

Avec le bureau, nous souhaitons que cette année 2021 qui approche, voit ce vilain virus « s'éteindre » rapidement et nous donne la possibilité de nous réunir à nouveau comme nous le souhaitons tous.

Dès que nous le pourrons, nous vous ferons signe ! Sans plus attendre, voici nos vœux pour l'année nouvelle, avec ce poème, qui est en quelque sorte, un résumé de ce que nous souhaitons à tous les adhérents du club et même à nos voisins et amis.



Le bureau

Que cette année nouvelle  
Soit pour vous un poème.  
Un livre magnifique  
Aux mots de diadème  
Un morceau de musique  
Un tableau de Sisley.

Que cette année encore  
Vous offre la beauté  
D'horizon infini  
Dans vos bras refermés,  
De voyages, d'amis,  
D'introuvables trésors.

Que cette année  
prochaine  
Ressemble à une fleur,  
Un arc-en-ciel tendu  
Au-dessus de nos peurs,  
Une cascade nue,  
Un lever de soleil.



Que cette année, enfin,  
Vous apporte la paix  
Une santé de fer  
Dans un moral d'acier,  
Le bonheur, la lumière  
La liberté toujours !



**A tous :  
BONNES FETES et  
BONNE ANNEE 2021**

*Céline Desliens (Recueil : les poésies 2016)*



# I NOËL D'AILLEURS

*Pompilia et Daniela habitent le lotissement Lann Ar Merzher. Elles sont originaires de Roumanie. Elles ont accepté de nous embarquer dans leurs souvenirs d'enfance des fêtes de fin d'année : bon voyage...*



Pompilia : Je me souviens de l'effervescence des fêtes de fin d'année passées avec ma famille en Roumanie. L'odeur de bons plats que ma maman cuisinait, les *"sarmale"* un plat à base de feuilles de chou remplies d'une farce composée d'un mélange de viande hachée de bovin et porc, nous étions autour d'elle, concassant les noix nécessaires pour le traditionnel gâteau de la table de Noël : le *"cozonac"*. Une brioche fourrée de noix broyées et de raisins secs.

Mais les moments que nous attendions tous, c'était le soir de la veille de Noël - *"Craciun"*. Des groupes d'enfants, des grands et des petits se réunissaient pour aller chanter les *"colinde"*, des chants de Noël. Une des coutumes les plus prisées de la Roumanie.

Nous passions d'appartement en appartement pour chanter une chanson appelée *"Buna dimineata"*.



Nous étions récompensés avec des noix, des pommes et des *"covrigi"* (des brezeles rondes). Aujourd'hui on donne de l'argent et des sucreries et dans les villages, la tradition reste que les chanteurs passent en habits traditionnels de maison en maison.

Daniela : *« Dans son manteau rouge et blanc/Sur un traîneau porté par le vent... /Petit garçon il est l'heure d'aller se coucher... / Tout est calme reposé/Entends-tu les clochettes tintinnabuler ? »*

La première fois que j'ai entendu Garou chanter cette belle berceuse, j'ai eu l'impression de retourner dans le temps, il y a presque 40 ans, dans ma Roumanie natale. Tout d'un coup j'étais plongée dans le parfum de *"cozonac"*, des *"sarmale"* et j'entendais des voix d'enfants chantant *"Florile dalbe"*(un des chants des Noël).



Dans le froid de l'hiver, avec le blizzard qui soufflait fort et rendait les congères de neige impénétrables, les roumains commençaient à préparer Noël *"Craciun"* aux alentours du 20 décembre avec le sacrifice du cochon. Ce n'était pas parce que le pauvre animal avait fait quelque chose de mal, qu'il était tué, mais c'était pour fêter la vie et la joie avec toute la famille autour d'une table bien remplie pour Noël. Il venait après le temps des préparations des saucisses maison, la *"pastrama"* (rôti de porc salé et fumé), la *"toba"* (panse de porc farcie) la *"chishca"*(saucisson traditionnel) et d'autres délicieux mets. Les cuisines exaltaient un parfum alléchant de gâteaux aux noix et louqoum *"cornulete"*(des petits croissants farcis). Le soir de la veille de Noël, des petits groupes d'enfants partaient chanter *"colinde"* des chansons de Noël.



Le sapin était décoré la veille de Noël et des petits enfants (comme partout dans le monde) attendaient sagement l'arrivée du Père Noël (où le père "Blizard" – pendant l'époque communiste).

Une fois les cadeaux déballés et les trois jours de fêtes passées, les préparations pour la fin de l'année commençaient. Des groupes d'enfants et de jeunes se réunissaient pour répéter leur texte à dire dans la déambulation du 31 décembre.

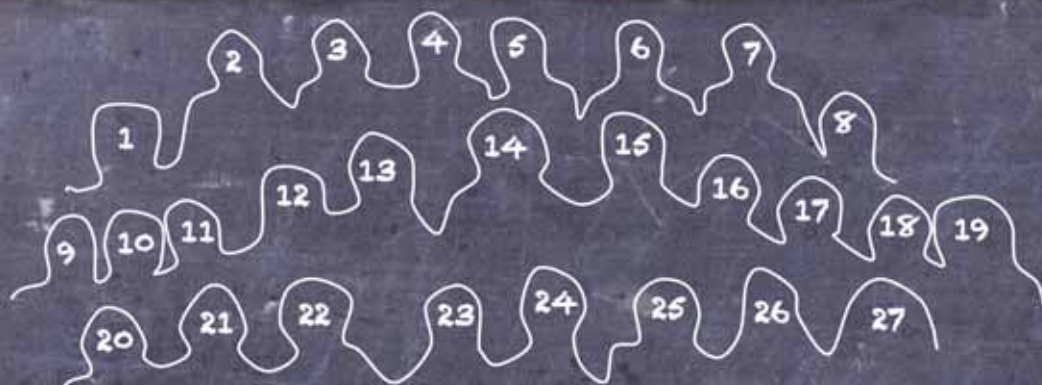
"Scoala gazda din patut  
Florile dalbe  
Si ne da un colacut  
Florile, florile dalbe...."

**CRACIUN FERICT A TOUS !!**





## Ecole de La Martyre



1 : Mme SEIGNEUR	10 : Lucien DONVAL	19 : Lucie FLOC'H
2 : Robert TOURBOT	11 : Jean VAILLANT	20 : Gisèle BOUCHER
3 : Josiane MAUBIAN	12 : Annick LE BOT	21 : Louis VAILLANT
4 : Jean QUILLIEN	13 : Edmond PELÉ	22 : Henry PRIGENT
5 : ... MAUBIAN	14 : Annick HUGUEN	23 : Annie DIRRER
6 : Julienne NICOLAS	15 : Marcel PICHON	24 :
7 : Etienne VAILLANT	16 : Gaby LE GOFF	25 : Jean JONCOUR
8 : Aristide DIRREUR	17 : Pierre TOURBOT	26 : Odette HUGUEN
9 : Jean LE BOT	18 : Louis TOURBOT	27 :

Année 1946